



ATELIERS VORTEX

ANNEXE 1

FICHE ACTION 2 – Médiation culturelle et sensibilisation à l'art contemporain

Domaine : Culture – Arts Visuels

Nom de l'action : Médiation culturelle et sensibilisation à l'art contemporain

Objectifs de l'action :

- *Permettre et accompagner l'accès à des expositions et des oeuvres d'art contemporain par le biais d'événements, de dispositifs et d'outils adéquats, à destination des différents publics identifiés (conférences, visites, conversation entre un artiste et un intervenant, création de partenariats avec des maisons de quartier...)*
- *Atteindre de nouveaux publics et les fidéliser (intensifier les liens avec les résidents du quartier, travailler avec de nouvelles typologies de publics)*
- *Encourager et accompagner un public d'étudiants et de jeunes professionnels vers la connaissance des réseaux de l'art contemporain et de la culture*

Moyens de l'action :

Moyens humains : artistes, bureau de l'association, conseil d'administration, codirectrice artistique, salarié.e de l'association missionné.e en médiation, volontaire en service civique missionné.e en médiation, stagiaire en médiation, membres actifs de l'association et différents prestataires et invités prenant part aux actions de l'association.

Moyens matériels et logistiques :

- Salle d'exposition, atelier de sérigraphie et ateliers techniques
- Outils numériques (suite Adobe)
- Moyens matériels nécessaires à la réalisation des ateliers de pratiques artistiques
- Conception de livrets pédagogiques pour chaque exposition destinés aux différents publics, d'un dossier-projet en milieu scolaire et d'un document de médiation
- Plan de communication des actions et diffusion sur les réseaux

Moyens financiers (autres aides publiques ou privées) :

- Financements directs par les partenaires institutionnels : DRAC, Ville de Dijon, Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, Conseil départemental de la Côte-d'Or

Déroulement de l'action (dates, périodicité, lieux ...) :

• Visites commentées des expositions

Priorité donnée à l'éducation et à la pédagogie par le développement des programmes de médiation.

- visites interactives et ludiques adaptées au niveau de chaque groupe : jeune public, scolaires, étudiants, adultes, publics empêchés... (déroulement : présentation de l'association et son fonctionnement, découverte des ateliers de production et des multiples, visite guidée de l'exposition en cours)

- visites commentées gratuites et organisées sur demande (1 à 2 par semaine en période d'exposition, à raison de 4 expositions par an)

• Ateliers de pratiques artistiques

- ateliers gratuits pour les familles, au sein des Ateliers Vortex, développés dans une logique de sensibilisation aux pratiques artistiques et en lien avec les expositions présentées.

(une occurrence à l'occasion de chaque exposition)

- ateliers gratuits pour les adultes, au sein des Ateliers Vortex, développés dans une logique de sensibilisation aux pratiques artistiques et en lien avec les expositions présentées.

(une occurrence à l'occasion de chaque exposition)

- ateliers sur mesure pouvant être organisés sur demande, notamment dans le cadre scolaire, en cohérence avec les expositions présentées et en lien avec les projets d'établissements et les programmes de l'Éducation nationale.

- Ateliers conçu par les artistes et réalisés au sein de structures sociales, medico-sociales etc

• Conversations

- « Conversations » proposées pour chaque exposition (4 par an), dans une logique de sensibilisation de tous aux pratiques artistiques contemporaines, auxquelles sont conviés un.e professionnel.le d'un secteur donné et le ou les artistes exposé.e(s) pour échanger sur des problématiques de société, en lien avec l'exposition en cours. Elles sont généralement organisées à l'occasion du dernier jour des expositions, ouvertes au public (sur inscription).

L'ensemble des événements, visites et ateliers proposé par les Ateliers Vortex est gratuit.

Publics visés (tranches d'âges, sexes, origines géographiques...) :

Volonté de diffusion de l'art contemporain en direction de tous les publics, et particulièrement à destination de typologies de publics identifiées :

- Accueil du **tout public** et intérêt particulier porté aux **résidents du quartier**

- Médiation à destination des **publics élèves du primaire et du secondaire, écoles supérieures...** à l'échelle locale, départementale et régionale

- Sensibilisation du **public de proximité**, tout âge et milieu social confondu (quartier Stéarinerie)

- Sensibilisation du **public de structures socio-éducatives et médico-sociales** (École de la deuxième chance de Dijon, patients du CHU...)
- Sensibilisation d'un **public collégien et lycéen** grâce à la participation à des projets d'Éducation Artistique et Culturelle
- Ouverture à tous - non-discrimination - gratuité pour les visites guidées, l'accès aux expositions et aux événements

Tarifs pratiqués :

Gratuité pour l'ensemble des actions (accès aux expositions, visites guidées, ateliers de pratique artistique, conversations)

Partenaires :

Partenaires institutionnels : DRAC, Ville de Dijon, Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, Conseil départemental de la Côte-d'Or

Critères d'évaluation :

- Nombre de visiteurs
- Typologie des publics :
 - . groupes scolaires
 - . groupes étudiants
 - . groupes structures socio-culturelles et medico-sociales
 - . public individuel
 - . public riverain
- Nombre de visites commentées
- Nombre et types d'ateliers de pratique artistique
- Nombre de conversations
- Nombre de participants inscrits à chaque type d'ateliers / de conversations / de visites
- Types de participants :
 - . Age des participants
 - . Origine géographique des participants (communes et quartiers)
- Nombre de groupes scolaires, d'établissements et de structures accompagnant des groupes
 - Types de ces établissements / structures
 - Localisation géographique de ces établissements / structures (communes et quartiers)
- Nombre d'inscrits sur les réseaux sociaux
 - Nombre de réactions et de participations sur les réseaux sociaux
- Nombre de relais sur les réseaux sociaux

Budget prévisionnel annuel de l'action : 28 045 € pour 2024, 27 445 € pour 2025, 27 445 € pour 2026

Participation financière de la Ville : 6 600 € pour 2024 (soit 16,5% de l'enveloppe globale de la subvention), 5 000 € pour 2025 (soit 12,5% de l'enveloppe globale de la subvention), 5 000 € pour 2026 (soit 12,5% de l'enveloppe globale de la subvention)